

## Tour d'Europe des prisons ouvertes

**Etude de faisabilité : « Le régime ouvert de détention peut-il être étendu dans le champ pénitentiaire français ? »**

Rapport de Pierre-Roger Gontard, mars 2010

Extrait résumé et adapté du chapitre consacré au régime carcéral ouvert en Europe et aux utilisations existantes dans certains pays. Pages 47 à 70.

### 1. Utilisations nationales en Europe du régime pénitentiaire ouvert

Sur la base d'une enquête auprès des administrations pénitentiaires nationales, le rapport fait état de trois catégories distinguant les pays européens, selon le ratio nombre de places en détention ouverte / total de places de prison :

- ratio supérieur à 10 % de places en régime ouvert
- ratio inférieur à 10 %
- régimes de détention se rapprochant du régime ouvert

Les données recueillies datent des années 2008, 2009 ou encore 2010.

Un tableau général « Taux d'utilisation nationale du régime ouvert de détention » figurant dans le rapport se trouve à la fin de ce texte.

#### 1.1. Pays à forte proportion de places en régime ouvert

##### Le Danemark

Plus du tiers des places de prison dans ce pays sont en régime ouvert :

- total des places de prison : 4'098
- 1'421 places réparties dans les 8 prisons ouvertes et les 8 « maisons de mi-parcours »

L'ensemble du système pénitentiaire comprend des « prisons pour peines », des « prisons locales » destinées aux courtes peines ou aux détentions provisoires, des « centres de probation ou de semi-liberté ».

Le Danemark vise à ce que l'ensemble des infracteurs soit placé dans une prison ouverte, sauf en cas de longue peine, de tentative d'évasion effectuée ou d'abus de la liberté déjà offerte en régime ouvert.

Coût journalier d'un détenu : 156 euros en prison ouverte, 265 euros en prison fermée.

Dans l'ensemble des prisons du pays, les détenus ont un devoir d'activité : économique grâce au travail, ou de formation, ou encore thérapeutique.

En 2008, il y eut 90 évasions, presque toutes provenant des prisons ouvertes ; 5 suicides dans les prisons fermées, aucun en régime ouvert.

##### La Finlande

L'un des pays d'Europe utilisant le plus largement le régime de détention ouvert :

- sur 26 établissements pénitentiaires, 11 sont des prisons ouvertes, soit 42 % du parc pénitentiaire, près d'un tiers des places de prison du pays.

Certaines prisons ouvertes consacrent une partie de leur institution aux femmes.

Les produits du travail effectué en régime ouvert sont agricoles, industriels ou manufacturiers.

Le choix des délinquants ne table pas nécessairement sur la nature du délit mais tient plus compte du risque de récidive, dans l'évaluation faite à l'entrée du régime ouvert. Pour y être admis, les détenus doivent être en capacité de travailler, de s'engager et tenir la promesse de ne pas consommer drogue, alcool ou autre substance médicale non prescrite.

Toute infraction aux règles de la prison, comme la poursuite d'une activité criminelle en détention, entraînera l'exclusion de la prison ouverte.

En 2008, aucun suicide n'a eu lieu en régime ouvert sur les 4 dénombrés en détention dans le pays. Les « départs sans permission » des prisons ouvertes s'élevaient à 56 (sont inclus les réintégrations volontaires).

La Finlande s'est donné l'objectif d'atteindre le taux de 35 % de prisonniers bénéficiant du régime ouvert, alors que la proportion actuelle est de 28 %.

### **Le Luxembourg**

Le Grand Duché du Luxembourg possède 2 établissements pénitentiaires : une prison fermée de 550 places et une prison ouverte de 99 places, celle de Givenich.

Cette dernière représente les 18 % de places en régime ouvert. Elle n'accueille pour le moment que des détenus masculins, mais prévoit l'ouverture prochaine d'une aile pour la détention de femmes.

Le délégué du procureur oriente directement en régime ouvert les condamnés à des peines inférieures à 2 ans, alors que pour les peines supérieures à 2 ans, les dossiers font l'objet d'un examen approfondi par les services du procureur et par une commission pénitentiaire.

En 2008, il n'y a eu ni évasion, ni suicide à Givenich.

### **La Suède**

Les 54 prisons suédoises sont réparties en 5 classes :

- les classes de A à D sont des prisons fermées,
- la classe E est constituée de prisons ouvertes ou de leurs quartiers, 14 prisons sont exclusivement en classe E et 11 prisons ont des places en régime ouvert, soit 1'219 places
- sur un total de 5'021 places disponibles, les places en régime ouvert correspondent à un taux de 24,28 %

Certains établissements ouverts placent un bracelet électronique à la cheville des détenus afin d'éviter les risques d'évasions hors du périmètre de la prison. La répartition des détenus entre les différentes prisons se fait d'après le risque d'évasion et le comportement en détention. Les détenus pour conduite en état d'ivresse sont souvent orientés vers les prisons ouvertes.

En 2008, il y a eu 38 évasions des prisons ouvertes, mais aucun suicide.

L'activité économique en régime ouvert est le plus souvent industrielle.

Depuis 1975, l'administration pénitentiaire se base sur 4 axes fondateurs, dont l'un est le « principe de normalisation », principe intimement lié au régime ouvert de détention.

## **1.2. Pays à faible proportion de places en régime ouvert**

### **L'Angleterre et le Pays de Galles**

Le système pénitentiaire anglais et gallois comprend des prisons fermées et ouvertes.

- les prisons fermées pour hommes accueillent les détenus des catégories A, B et C
- les prisons ouvertes accueillent les prisonniers de la catégorie D

La catégorie A concerne des profils de détenus présentant un risque élevé d'évasion et/ou un caractère particulièrement dangereux (pour le public et la sécurité nationale). La B correspond à des détenus ne requérant pas un haut niveau de sécurité mais présentant un risque pour la population en cas d'évasion.

La catégorie C regroupe des détenus ayant peu tendance à l'évasion, mais ne pouvant intégrer une prison ouverte. Alors que la D accueille des détenus dont le risque d'évasion est très faible.

Au total, il existe 140 établissements anglais et gallois offrant 86'291 places. En régime ouvert, il s'agit de 15 prisons distinctes, exclusivement ou partiellement ouvertes avec 7'081 places, soit 8,21 % du total des places de détention.

Le but principal de la catégorie D est de préparer les détenus en vue de leur sortie ; ceux-ci peuvent circuler librement mais doivent être présent chaque jour pour l'appel. Ils logent en chambre individuelle. Ils peuvent y apprendre un métier, suivre des cours ou une formation technique. Grâce à la création de fermes, certaines prisons ont privilégié de familiariser les détenus avec l'horticulture, les animaux et la vente des produits agricoles.

En 2008, les prisons ouvertes ont connu 70 évasions et 13 suicides.

### **L'Autriche**

Le système pénitentiaire autrichien consiste en des prisons mères fermées comprenant pour certaines des sections ouvertes, soit 41 établissements fermés et 12 sections (ou « branches ») ouvertes associées à des établissements fermés.

Sur un ensemble de 8'581 places, près de 8 % sont en régime ouvert.

Les sections ouvertes accueillent les régimes de détention dits assouplis et les régimes de semi-liberté, elles sont essentiellement structurées sous forme d'exploitations agricoles.

Les détenus condamnés pour atteinte aux mœurs ou incendie sont à priori exclus de ce régime ouvert. L'admission en section ouverte ne peut se faire qu'à la condition d'avoir transité au préalable dans une prison fermée et avoir été observé pendant au moins deux semaines.

### **La Belgique**

Ce pays possède 4 établissements utilisant le régime de détention ouvert. Ceux-ci ont un dispositif de sécurité de faible importance, ils se fondent sur une discipline volontairement acceptée et minimisent les moyens de contrainte.

En 2008, sur un total de 31 prisons et d'un nombre moyen de 9'813 détenus, le régime de détention ouvert accueille 6 % des prisonniers. Mais ces derniers ne bénéficient pas d'un traitement identique. Par exemple dans la prison de Saint-Hubert, il y est fait la distinction entre détenus occupés au travail ou dans une formation et détenus inoccupés, ces derniers n'ayant pas accès à autant de liberté et de loisirs que les premiers.

La production des prisons ouvertes est majoritairement agricole, mais aussi issue des activités d'horticulture, menuiserie, métallurgie et cuisine. Le Ministère belge de la Justice donne priorité à former les détenus dans les métiers qui présentent un état de pénurie de main d'oeuvre dans le pays.

En 2008, il y eut 15 suicides dans les prisons fermées, aucun en régime ouvert. Sur une soixantaine d'évasions, les deux tiers l'ont été depuis un établissement ouvert.

## La Pologne

Les établissements pénitentiaires polonais s'élèvent à 157, dont 51 sont ou accueillent des sections avec régime ouvert de détention. Pour 84'184 places de prison, 2'851 places sont en régime ouvert, soit près de 3,3 %.

Le régime ouvert est accessible aux publics masculin, féminin et mineur. Les conditions posées sont une attitude et un comportement favorable pour être déplacé de la prison fermée dans un établissement semi-ouvert ou ouvert. La décision revient à une commission pénitentiaire qui se fonde sur une évaluation périodique des progrès de resocialisation du détenu. Les critères sont : attitudes du détenu face à son délit et face au travail, niveau de respect de l'ordre et de la discipline, relations à sa famille et à ses obligations alimentaires, comportement vis-à-vis des autres détenus, évolution de son comportement depuis la dernière évaluation.

En cas de condamnation à perpétuité, le détenu ne peut être transféré dans une prison ouverte qu'après 20 années d'exécution préalable en prison fermée.

Le régime ouvert polonais comprend des cellules ouvertes jours et nuit, l'occupation des détenus à des travaux à l'extérieur sans convoyeur, à des postes de travail individualisés. Ils peuvent participer à diverses activités (éducatives, formation, thérapeutique, événements culturels et sportifs) organisées à l'extérieur de la prison.

Les contacts avec les proches sont facilités par un nombre illimité de visites, l'absence de contrôle sur la correspondance et les communications téléphoniques.

### 1.3. Pays à l'utilisation de modèles voisin du régime ouvert

Certains pays européens n'utilisent pas le régime ouvert de détention en tant que tel, mais présentent des démarches proches de celui-ci.

#### L'Espagne

Le système pénitentiaire espagnol a développé un parcours d'exécution des peines indexé sur des « degrés pénitentiaires », dont le 3<sup>ème</sup> a pour objectif prioritaire de réintégrer les détenus dans la société ; il est appelé « milieu ouvert ».

Celui-ci se base sur le principe de confiance avec le « résident » (on ne parle plus de détenus) en développant la responsabilité individuelle par une normalisation de son quotidien.

En milieu ouvert, plusieurs types d'exécution de peine coexistent : la semi-liberté, le placement sous surveillance électronique et aussi les Centres d'insertion sociale. Ces Centres se rapprochent le plus du régime ouvert de détention. Axés sur le travail et l'encadrement social des « résidents », ils s'appuient sur le réseau social de droit commun pour favoriser leur réintégration dans le tissu social du pays. Ils offrent de grandes facilités à sortir de l'établissement (formation, rendez-vous...), durant la nuit un seul surveillant est là pour garantir la sécurité.

L'Espagne possède 11 centres autonomes de ce type et 17 rattachés à un établissement pénitentiaire.

#### Les Pays-Bas

Ce pays possède un régime carcéral proche du régime ouvert de détention appelé « très souple ».

Les établissements le pratiquant n'enferment les détenus que la nuit et seulement en semaine. Ceux-ci passent le week-end chez eux. Ils ont tous un emploi ou suivent une formation dans la prison, ils sont libres de leur mouvement dans l'enceinte carcérale.

La consommation de drogues et d'alcool est prohibée dans la prison comme au domicile des détenus, des contrôles sous forme de tests sanguins sont pratiqués chaque semaine pour faire respecter cette règle.

Les Pays-Bas comptent 60 sites pénitentiaires, dont 7 utilisent ce régime très souple pour un peu moins de 2% de la population pénale. Ce faible taux s'explique par une importante rotation de détenus à l'intérieur de la prison, les séjours en régime très souple s'effectuent sur une durée comprise entre 6 semaines et 6 mois.

## **2. Exemples de prisons ouvertes dans les pays frontaliers de la France et en France**

Le rapport met en évidence l'expérience de la France en matière de régime ouvert dont il ne reste aujourd'hui que la seule prison ouverte en Corse, Casabianda. Puis il évoque les expériences actuelles faites en Suisse (Witzwil), en Belgique (Marneffe) et au Luxembourg (Ginevich).

### **2.1. Les expériences françaises du XXème siècle**

#### **L'exemple historique, le centre de détention de Casabianda, le seul en activité**

La prison de Casabianda est installée sur la côte est de la Corse, en bord de mer. Elle s'étend sur une superficie de 1'500 ha avec une activité économique essentiellement agricole et d'élevage, assortie de quelques ateliers liés aux métiers du bâtiment. Il comprend 190 places, son taux d'utilisation est de 90 %.

Créée après-guerre en 1948, elle a été initialement prévue pour accueillir des condamnés pour faits de collaboration, mais après leur amnistie elle a été orientée vers une population issue du monde rural dont les risques d'évasion étaient limités. La présence majoritaire dans cette prison est celle de délinquants sexuels intrafamiliaux. C'est un atout important pour ces détenus, souvent mis à l'index dans les autres prisons, faisant l'objet de brimades et de stigmatisations systématiques. Ce qui renforce leur crainte de retour en détention fermée.

Une route nationale coupant le domaine pénitentiaire en deux pourrait favoriser les évasions : il n'en est rien, aucune évasion et aucun suicide n'ont eu lieu.

En revanche l'éloignement de la prison d'un grand centre urbain limite l'accès aux services sociaux ou médicaux. De plus l'éloignement du continent rend de plus en plus difficile l'insertion de nouveaux détenus dont le profil soit adapté aux exigences du lieu. A cette difficulté s'ajoute le vieillissement de la population prioritairement orientée vers Casabianda ; par ailleurs, la méconnaissance de la prison au sein des sphères juridiques et pénitentiaires françaises ne favorise pas l'arrivée de nouveaux détenus.

Le taux de récidive est estimé inférieur à la moyenne nationale, et le coût moyen journalier également inférieur.

## **Deux expériences suivies de fermeture**

La prison-école d'Oermingen a été ouverte en 1947 pour accueillir des condamnés jeunes adultes de 18 à 28 ans, puis parfois aussi des mineurs. Son objectif : former les jeunes détenus au travail manuel (soudure, briquetage, menuiserie, plâtrerie, outillage sur machine, béton armé...). Plusieurs phases étaient prévues : observation (après le passage dans une autre prison), éducation-formation, confiance dans un pavillon à part, et enfin, semi-liberté.

Le régime ouvert a été introduit à la fin des années 50 avec suppression des barbelés. Mais les changements survenus au sein même de la population pénitentiaire, surtout jeune (indiscipline, évasions en augmentation dans les années 80) causèrent la fermeture de la prison.

### Le centre du fort de la Prée, sur l'île de Ré

Le centre du fort de la Prée a été créé en 1981 dans le but d'accueillir un groupe de 20 à 30 détenus chargé de reconstruire un des remparts du fort et aussi d'exécuter des travaux pour les mairies environnantes. Dépendant administrativement de la Maison centrale de Saint-Martin-de-Ré, il avait une certaine autonomie lui permettant d'avoir le statut de prison ouverte.

Les détenus devaient avoir un profil adapté aux chantiers extérieurs, avec d'abord un reliquat de peine de moins de 12 mois, puis jusqu'à 6 ans. L'encadrement fut très restreint : un agent permanent, un chef de détention et un chef de travaux. Le centre a réaménagé et réutilisé les bâtiments d'un ancien camp de vacances, sans toutefois installer un véritable système de sécurité empêchant les évasions.

Il y régnait un climat de confiance et ce fut une bonne expérience pour le personnel comme pour les détenus, fiers d'avoir remis en état un monument historique, alors que la plupart n'avait pas d'expérience en maçonnerie. 250 détenus y ont résidé.

Le centre fut fermé en 1987, suite à l'évasion de trois détenus, l'un d'entre eux ayant tué par balle un gendarme en tentant de se dissimuler. Les travaux de restauration étaient toutefois quasi achevés, mais avant cette fin brutale, l'avenir du centre n'avait pas encore été déterminé.

## **2.2. Quelques exemples européens du modèle ouvert de détention**

### **En Suisse, prison de Witzwil, ou la socialisation par le travail**

La prison de plus d'un siècle de Witzwil, est la prison ouverte la plus ancienne encore en activité. Elle est centrée sur le principe de la socialisation par le travail. L'accueil, l'encadrement, la formation et le travail des prisonniers se réfèrent au concept d'« Arbeitsagogik », littéralement le « travail agogique », soit celui de pédagogie et de thérapie par le travail.

Ce concept permet au détenu de progresser, de se socialiser et de s'autonomiser en pratiquant une activité professionnelle, avec l'appui qualifié de chefs de travaux et d'encadrement, d'assistantes sociales et de psychologues.

Dès leur arrivées, les détenus passent plusieurs jours dans un bâtiment de type encore unique en Europe. Construit avec une empreinte écologique de fonctionnement la plus faible, il doit permettre à une équipe de spécialistes d'observer et d'analyser les savoirs, qualifications et aptitudes sociales et professionnelles de chaque nouvel arrivant. Le but est d'établir avec lui un bilan et une feuille de route pour le temps de sa détention, comprenant plusieurs buts à atteindre pour faciliter sa réinsertion à la sortie de prison. Elle pourra être révisée si nécessaire.

Les ressources de la prison sont issues de la vente des produits de l'exploitation agricole de la prison ou de ses ateliers. Une activité importante de par son volume et sa diversité, au vu de la quarantaine d'occupations professionnelles différentes proposées aux détenus.

### **Au Luxembourg, la prison de Givenich : au plus près de la vie en société**

La philosophie primordiale de Givenich (voir aussi plus haut, p. 2) est de créer un environnement qui se rapproche le plus possible de la réalité de la vie en société. Tous les détenus travaillent et sont rémunérés en conséquence. La maladie, le temps d'une formation professionnelle, la participation à une activité de prévention ne diminueront que marginalement la rétribution reçue, ceci dans le but avoué d'éviter toute forme de racket ou prostitution à l'intérieur de la prison.

Plus proche de l'aspect d'un petit bourg que d'un centre pénitentiaire, la prison facilite les multiples synergies avec l'extérieur. Parmi les nombreux liens, il est relevé celui qui met au contact une demi-douzaine de détenus avec un travail manuel destiné au marché culturel. Leurs produits créés par de jeunes designers luxembourgeois sont griffés « Jailbird » et disponible sur l'adresse [www.jailbird.lu](http://www.jailbird.lu)

Toujours dans cette idée d'interface avec le monde libre, Givenich peut accueillir, en cas de places vacantes, des personnes « volontaires » : des individus sans ressource ou en errance, restant libres mais qui souhaitent bénéficier du cadre de resocialisation offert par Givenich. Ils peuvent en partir à leur gré, mais durant leur séjour ils sont astreints aux règles de la détention, le travail compris. Givenich se prépare à accueillir son premier contingent de détenus féminins. Car l'avenir des détenus se passera dans le monde libre, dans une société mixte : la prison avec son cadre règlementé et sécurisé permet à chaque genre de se réhabituer à travailler et à côtoyer l'autre genre. Mais les chambres/cellules masculines et féminines sont situées dans des bâtiments distincts.

### **En Belgique, la prison de Marneffe, établissement « prestataire de services »**

Parmi les 4 prisons ouvertes du pays (voir aussi en p. 3), le Centre Pénitentiaire Ecole de Marneffe présente une certaine originalité, celle de se présenter comme un « prestataire de services » qui s'adresse à des clients (magistrature, victimes, détenus, société...). Cette conception implique une réelle identification des missions de la prison ouverte et l'élaboration de stratégies pour les satisfaire. Les détenus, en majorité en fin de peine, séjournant à Marneffe avec un faible reliquat, ont accès à des formations dans des secteurs à pénurie d'emploi : les formations peuvent être débutées dans la prison puis poursuivies à l'extérieur, celles-ci étant encadrées par des acteurs venues des communes avoisinantes.

Bien qu'en majorité agricoles, les activités économiques offrent une quarantaine de places dans des ateliers de fabrication ou dans le secteur du bâtiment. Les biens produits sont pour une bonne part destinés à l'administration pénitentiaire, par exemple du mobilier, ce qui lui permet de réduire les coûts de détention. Seul un établissement disposant de grands espaces pour ces activités (ateliers de fabrication, partenariat avec des entreprises extérieures...) permettant le stockage des produits, l'usage des véhicules de travail et de transports, est plus particulièrement à même de fonctionner en régime ouvert de détention.

La prison de Marneffe a une activité sportive « handi-rando » intéressante : un groupe de détenus accompagne et soutient un groupe de personnes handicapées dans des activités de randonnées. Cette

rencontre entre les univers carcéral et du handicap est humainement extrêmement profitable à chacun des participants.

Un ancien directeur a défini la philosophie de Marneffe en ce termes : les détenus ont « un pied dans la prison et un pied dehors ».

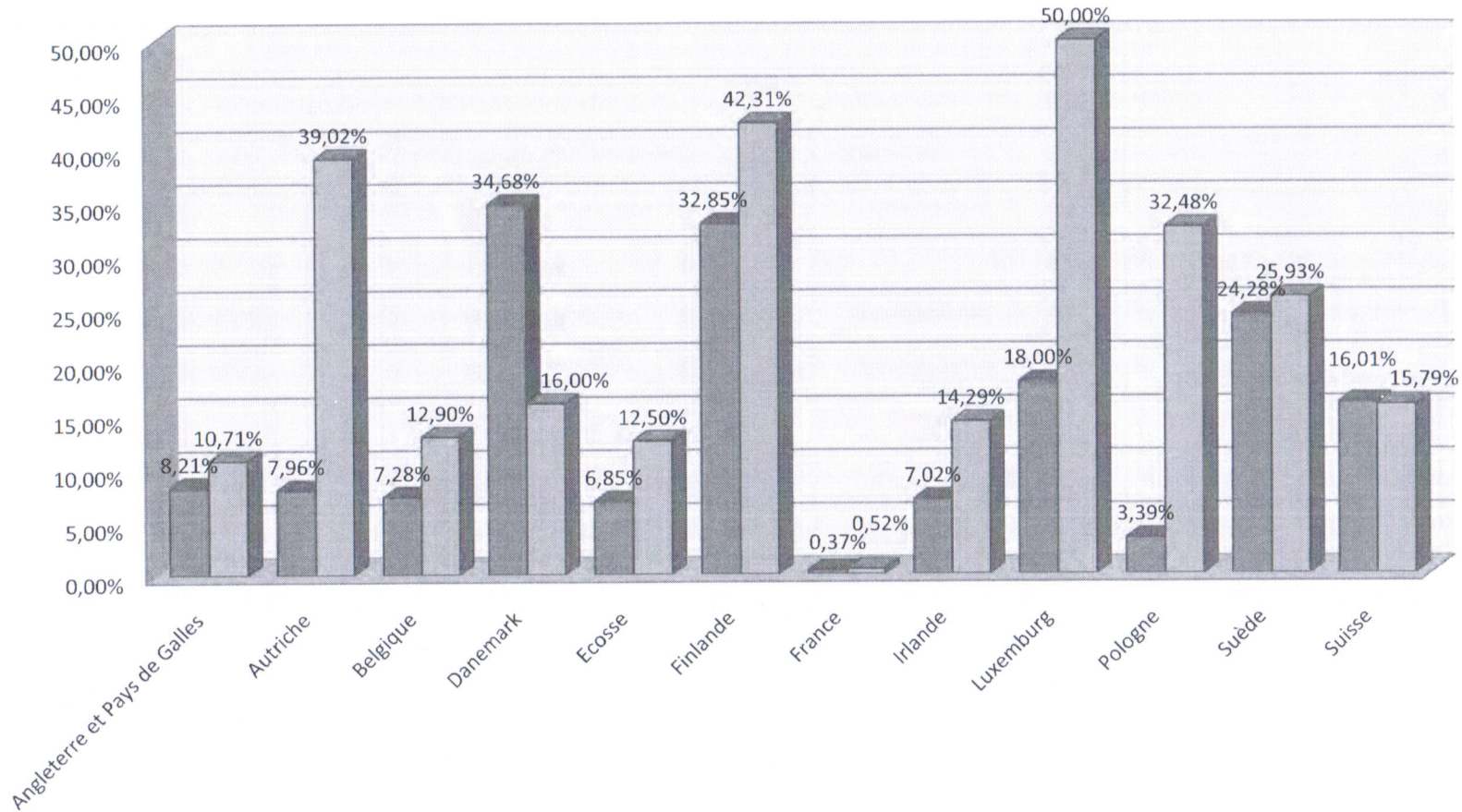
Résumé et adaptation : Marie Bonnard

Juin 2012



## 1. Le régime carcéral ouvert en Europe

### - Taux d'utilisation nationale du régime ouvert de détention -



- Nombre de places en régime ouvert de détention par rapport au nombre total de places des prisons du pays.
- Nombre d'établissement avec un régime ouvert de détention par rapport au nombre total d'établissements du pays.

#### A noter.

Les données ici rassemblées sont une synthèse des réponses aux questionnaires et des rapports d'activité des administrations des pays concernés.

Elles datent, selon les Etats, des années 2008, 2009 ou début 2010.